

BUREAU "ETABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE LOCALE ET DES PROFESSIONS"

Le bureau « Établissements sociaux, de l'action sociale locale et des professions » conçoit, coordonne et suit les enquêtes statistiques auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et auprès de leurs bénéficiaires. Il réalise les enquêtes relatives à l'aide sociale des conseils généraux et à l'action sociale des communes. Il recueille les informations sur les formations et les professions sociales. Il mène des études sur l'ensemble de son champ.

OPÉRATIONS STATISTIQUES

- **Les enquêtes annuelles sur les bénéficiaires de l'aide sociale, le personnel des services départementaux et l'activité des services de PMI**

Les enquêtes annuelles sur les bénéficiaires de l'aide sociale, le personnel des services départementaux et l'activité des services de PMI pour l'année 2005 seront réalisées et exploitées selon le calendrier habituel. Le retour des questionnaires remplis est attendu pour fin mars 2006 au plus tard.

Les premières estimations sur les bénéficiaires de l'aide sociale (personnes âgées, personnes handicapées, aide sociale à l'enfance) paraîtront dans un « *Études et Résultats* » en *septembre 2006*. Les données définitives seront publiées dans un *document de travail* en *novembre 2006*.

Les données définitives de l'enquête sur le service départemental de la PMI en 2004 seront publiées dans un *document de travail* en *février 2006*. Un bilan des réponses aux questions intégrées depuis 2003 dans le questionnaire ASE (stock de bénéficiaires de l'ASE toutes mesures confondues - sans doubles comptes) sera fait (en 2003 le taux de réponses était très faible).

Les données portant sur le personnel des services sanitaires et sociaux départementaux des années 2002 à 2004 paraîtront dans un *document de travail au troisième trimestre 2006*. Les réponses au questionnaire complémentaire intégré depuis 2003 sur les assistantes maternelles seront expertisées en vue d'une exploitation dans ce document de travail et/ou dans le cadre plus large d'une analyse sur l'emploi des assistantes maternelles qui sera menée avec le bureau démographie et famille.

Les premières estimations sur l'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de six ans de l'enquête sur le service départemental de la PMI au 31 décembre 2005 paraîtront dans un « *Études et Résultats* » à *l'automne 2006*.

La gestion et l'exploitation du questionnaire sur la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que l'activité médicale du service de PMI, restent à la charge du bureau "État de santé de la population".

- **L'enquête annuelle sur les dépenses de l'aide sociale en 2005**

L'enquête annuelle sur les dépenses de l'aide sociale de l'année 2005 sera réalisée et exploitée suivant le calendrier habituel. La collecte des questionnaires se déroulera entre juin et septembre 2006. Les premières estimations paraîtront dans un « *Études et Résultats* » au mois de novembre 2006. Les données définitives seront publiées dans un *document de travail* en décembre 2006.

Le bureau préparera l'évolution des questionnaires de ces enquêtes en lien avec les bureaux « Lutte contre l'exclusion » et « Politique de la vieillesse, du handicap et de la dépendance » pour assurer la complémentarité entre les informations trimestrielles et les informations annuelles recueillies d'une part sur les ressources affectées à la prise en charge du revenu minimum d'insertion dans les départements et d'autre part sur la nouvelle prestation de compensation du handicap.

- **L'enquête auprès des établissements et services en direction des enfants, adolescents et adultes handicapés (ES 2006)**

Cette enquête sera réalisée par voie postale en 2007, elle portera sur l'exercice 2006, auprès des établissements et services en direction des personnes handicapées, enfants et adolescents d'une part, adultes d'autre part. Elle a pour objectif de fournir des données de cadrage sur les établissements, l'activité, le personnel et la clientèle (échantillon).

L'année 2006 sera consacrée à la conception de l'enquête, le comité de pilotage comportera notamment des représentants des établissements et des spécialistes du domaine du handicap.

Ce comité de pilotage aura pour tâche de procéder à l'actualisation des questionnaires en fonction des orientations données à l'enquête et du bilan de la précédente enquête de ce type (ES2001).

Le bureau aura également la charge de la définition du champ de l'enquête, de la détermination de la méthode d'échantillonnage et de l'élaboration du cahier des charges relatif à l'application de saisie et de contrôle des données.

La préparation s'étalera sur l'ensemble de l'année 2006.

- **L'enquête auprès d'un échantillon de résidents des établissements pour personnes âgées**

Une enquête sera réalisée, début 2007, auprès d'un échantillon de personnes accueillies dans des établissements pour personnes âgées ou auprès d'un de leur proche quand elles ne sont pas à même de répondre (avec possibilité d'une double interrogation personnes âgées et proche pour ceux capables de répondre à l'enquête). L'objectif de cette enquête est d'approfondir la connaissance sur, d'une part, les déterminants de l'entrée en institution et la façon dont l'établissement est « choisi », et d'autre part, sur les conditions de prise en charge des personnes âgées en établissement ainsi que leur niveau de satisfaction. Une sous-traitance est envisagée pour la collecte, la saisie et les contrôles.

Le 1^{er} comité de pilotage de l'enquête sera réuni en janvier 2006. D'un point de vue méthodologique, il s'agira notamment de s'assurer que le protocole de l'enquête permette d'obtenir des renseignements fiables auprès de l'ensemble des personnes, y compris celles qui ne sont plus autonomes au plan des fonctions psychiques alors même qu'elles représentent une part croissante des résidants.

La préparation de cette enquête qui a débuté au 4^{ème} trimestre 2005 se poursuivra sur l'ensemble de l'année 2006. La collecte est prévue au 1^{er} trimestre 2007.

- **L'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales**

Le bureau ESPAS est en charge de l'enquête, en collaboration avec les DRASS, auprès des écoles de formation aux professions sociales (nombre d'étudiants en formation, nombre de diplômés, ...).

Les résultats de l'exercice 2004 seront publiés *dans un document de travail au 1^{er} trimestre 2006* et seront mis en perspective avec ceux des années 2002 et 2003 dans un *"Études et Résultats" au 1^{er} trimestre 2006*.

Pour l'exercice 2005, le mode de collecte de l'information a été modifié. La collecte se fait via un applicatif informatique et la majorité des données saisies sont de nature individuelle. L'applicatif, réalisé en lien avec le DMSI, sera livré en région et aux écoles en novembre 2005, ainsi que le guide utilisateur. Compte tenu du temps nécessaire aux écoles pour s'adapter à la nouvelle forme d'enquête (adaptation à l'outil et forte charge de saisie de toutes les fiches élèves) les remontées d'informations risquent de ne pas être achevées à la fin du 1^{er} trimestre 2006 (date habituellement retenue pour l'achèvement de la collecte). L'exploitation des données sera faite en fonction du calendrier de ces remontées.

Les résultats de l'exercice 2005 seront publiés dans *un document de travail qui sortira au 4^{ème} trimestre 2006*.

L'utilisation de l'identifiant INE délivré par l'Éducation nationale pour suivre les étudiants tout au long de leur parcours scolaire est envisagé, mais à une échéance plus lointaine. Il faudrait auparavant tester de la pertinence de cet identifiant dans les écoles de formation sociale et par ailleurs instruire ce dossier sur le plan juridique. Sur ce sujet, le bureau suivra l'expérimentation conduite en 2006 par le bureau « Profession de santé ».

- **Bilan et synthèse des informations disponibles sur les emplois de l'aide à domicile**

Le secteur des emplois familiaux se compose des organismes agréés de services aux personnes (OASP) et du secteur des particuliers employeurs. La DREES s'intéresse, plus particulièrement dans ce secteur, aux bénéficiaires de l'aide que sont les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles ayant un enfant de moins de 3 ans.

L'opération, démarrée en 2005, en collaboration avec la DARES, à partir des données figurant dans les systèmes d'information existants (DREES, DARES, fichiers administratifs IRCEM, ACOSS, CNAV) va être poursuivie en 2006. L'objectif est d'**expertiser l'ensemble des informations potentiellement disponibles**, de déterminer comment repérer parmi

l'ensemble des emplois familiaux, ceux qui concernent l'aide à domicile du champ de compétence de la DREES et également d'approfondir les partenariats avec les différents organismes afin d'organiser une remontée régulière d'information.

Les résultats de ce bilan feront l'objet *d'un rapport disponible au 3ème trimestre 2006.*

Toujours, en lien avec la DARES et les organismes détenant les informations de base, le bureau préparera en 2006 une **enquête auprès d'un échantillon représentatif d'intervenants à domicile** :

Cette enquête touchera à la fois les intervenants à domicile salariés par un particulier employeur (emploi direct ou par l'intermédiaire d'un organisme mandataire agréé de services aux personnes) et les intervenants à domicile salariés par un organisme prestataire agréé de service aux personnes.

L'objectif est d'étudier les caractéristiques (âge, qualification, durée d'exercice du métier, éléments de trajectoire professionnelle, multi-activités, etc...) des intervenants employés dans l'un ou l'autre cadre ainsi que la nature de leurs interventions (publics aidés, tâches ménagères, courses, éléments de trajectoire, etc...) et également leurs conditions de travail.

La réflexion sur la méthodologie de l'enquête a démarré fin 2005 : la préparation de la base de sondage est un problème important, il faut pouvoir disposer d'une base d'informations sur les salariés employés directement par les particuliers et par ailleurs, éviter d'avoir en double dans cette base de sondage les salariés à la fois en emploi direct et en emploi par l'intermédiaire d'un organisme mandataire

Le comité de pilotage chargé d'élaborer le questionnaire sera réuni au 1^{er} semestre 2006. Cette enquête sera soumise à l'avis d'opportunité du CNIS en juin 2006 puis sera présentée au comité du label. Le bureau préparera au 2^{ème} semestre le lancement de l'enquête.

Les résultats de cette enquête seront publiés dans un « *Études et résultats* » au 2^{ème} semestre 2007.

Par ailleurs, le bureau examinera les nouveaux **rapports d'activité fournis par les établissements de services de soins infirmiers à domicile** pour préparer l'exploitation des rapports 2006 et de produire, en 2007, des résultats sur l'activité de ces services aux niveaux départemental et régional. La collecte des rapports d'activité portant sur l'année 2006 aura lieu au 1^{er} trimestre 2007. En fonction du contenu de ces rapports, le bureau décidera de la nécessité de lancer, en complément, une enquête nationale, afin notamment de disposer de plus d'informations sur les personnes bénéficiaires de ces soins. Ces informations seront également complétées par des données de la CNAM sur infirmiers libéraux.

Les résultats de cette enquête seront dans un « *Études et résultats* » au 2^{ème} semestre 2007.

- **Suivi du dispositif de validation des acquis de l'expérience dans les professions sociales :**

- Avec le bureau « Professions de santé », le bureau suivra la mise en place du système d'information du ministère sur l'enregistrement des dossiers des candidats à la VAE afin que les besoins statistiques soient pris en compte dans l'optique d'exploitations ultérieures.

- En collaboration avec la DGAS (pilote du projet dans le domaine sanitaire et social), la DGS et le bureau « Professions de santé », le bureau participera à la conception et au suivi de l'enquête de la DARES sur les parcours des candidats à la VAE pour les diplômes de niveau V, en particuliers le DEAVS : diplôme d'auxiliaire de vie sociale.

ÉTUDES

A) L'aide sociale des départements et l'action sociale des communes

- **Étude sur les disparités de l'aide sociale départementale**

Des disparités entre les départements quant à la mise en œuvre de leurs compétences en matière sociale, que ce soit en termes de bénéficiaires comme de dépenses, ont été mises en évidence dans plusieurs études (citons l'article paru dans *Études et Résultats* n°269, octobre 2003). Cette première approche sera approfondie afin de mieux identifier l'ensemble des facteurs expliquant ces différences.

L'objectif de l'étude est tout d'abord d'actualiser l'étude parue en 2003, sur la base des données des enquêtes 2001-2004 sur les bénéficiaires et les dépenses. On tentera ensuite d'identifier les facteurs structurels qui déterminent les disparités départementales et dans quelle mesure ils expliquent ces différences : contexte économique et social du département, prise en compte de l'ensemble des mesures d'une politique, structure de la population, potentiel fiscal, etc... On raisonnera par champ ou par public (personnes âgées, personnes handicapées, aide sociale à l'enfance...).

Publication dans un « *Études et résultats* » au troisième trimestre 2006.

- **Enquête qualitative sur l'aide sociale « facultative » des départements**

Une enquête qualitative a été réalisée par deux laboratoires, le CRESGÉ et AMEDIS, dans quatre départements (le Pas-de-Calais, le Vaucluse, l'Aude et le Cher) auprès de l'ensemble des acteurs de la politique facultative départementale afin d'évaluer les pratiques d'aide sociale facultative. Les rapports d'études ont été remis à la DREES en septembre 2005.

Les Résultats synthétiques seront publiés en janvier 2006 dans un « Études et Résultats ».

Le bilan de l'ensemble des travaux précédemment effectués met en évidence la complexité à définir, repérer et, au final, quantifier l'aide sociale facultative des départements, le champ de ces aides étant difficile à délimiter et le recueil de données exhaustives dépendant de différents services des conseils généraux. Le bureau propose donc de réunir, au cours du

premier semestre 2006, un groupe de travail comportant notamment l'ADF et des représentants de conseil généraux afin de déterminer comment ce suivi peut être amélioré dans le cadre des enquêtes sur l'aide sociale.

- **Budget social des communes de 100 000 habitants ou plus**

Une exploitation des comptes administratifs des communes et des CCAS de 100 000 habitants ou plus (au nombre de 37) par fonction afin d'évaluer le poids de l'action sociale par rapport à l'ensemble des dépenses de ces communes et aussi de connaître le détail des dépenses relatives à l'action sociale est en cours de réalisation.

Le bureau procèdera au cours du 4^{ème} trimestre 2005 à la saisie des informations nécessaires à l'étude à partir de ces comptes administratifs.

Les résultats seront publiés *dans un "Études et Résultats" au 2^{ème} trimestre 2006*. Le bilan de cette étude permettra de décider de l'intérêt d'exploiter régulièrement ces données.

- **Analyse par cas-types de l'action sociale des communes**

Une étude sur la diversité des pratiques en matière d'action sociale des communes sera menée en 2005 sur le champ des personnes âgées, selon une méthode de cas-types.

Après un test qui a permis de pointer la difficulté de recueillir les barèmes auprès des communes enquêtées, des cas-types ont été élaborés, au vu des informations recueillies auprès des quelques communes du test, afin d'étalonner ce dont bénéficient les personnes âgées en fonction de leurs caractéristiques.

Ces cas-types seront donc envoyés au 4^{ème} trimestre 2005 à une dizaine de communes de 10 000 à 50 000 habitants, sélectionnées en fonction principalement de leur taille et du nombre d'actions qu'elles développent à destination des personnes âgées. Pour chacun des cas-types, la commune enquêtée devra indiquer ce dont pourrait bénéficier la personne âgée décrite dans le cas-type. L'année de référence sera 2005.

Bilan 1^{er} trimestre 2006.

- **Enquête qualitative sur l'action sociale des communes**

L'action sociale facultative des communes constitue une dimension importante des politiques sociales. Les communes instruisent les dossiers d'aide sociale légale pour le compte des départements mais elles développent aussi leur propre action sociale qui s'inscrit dans le cadre de l'aide sociale facultative. Deux organismes d'études : Amedis et le l'IRTS d'Aquitaine ont réalisé des études sur site auprès de quatre villes de 50 000 à 100 000 habitants et approfondi particulièrement les questions d'organisation de l'action sociale facultative et de partenariat avec d'autres acteurs de l'action sociale. Les rapports d'étude ont été remis en septembre 2005.

Les résultats de cette étude seront publiés dans un "Études et Résultats" au 1^{er} trimestre 2006.

Au cours de l'année 2006, le bureau sera associé à l'étude conduite par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale portant sur les aides locales extralégales ou facultatives attribuées aux familles et/ou aux personnes en difficulté sociale. Ce panorama des aides locales intégrera les aides des communes, des organismes de sécurité sociale ainsi que les aides facultatives du département. Cette étude sera réalisée dans 10 communes de 50 000 à moins de 100 000 habitants.

B) Les personnes âgées en établissement

- **L'offre des établissements en matière de prise en charge**

L'enquête EHPA 2003, réalisée en 2004, retrace l'activité en 2003 des établissements d'hébergement pour personnes âgées, ainsi que les caractéristiques du personnel et des bénéficiaires au 31 décembre 2003.

Les résultats sur la clientèle des EHPA en 2003 (profil des usagers de ces établissements) seront publiés dans un *Études & Résultats, début 2006*.

Les résultats définitifs et détaillés sur l'activité, les places et le personnel seront publiés dans un *document de travail au 1^{er} trimestre 2006*. Il n'y aura pas de document de travail sur la clientèle.

Projections du nombre de places en établissements

En 2005, le bureau a réalisé des travaux de projections sur les places et le personnel en établissement, ainsi que sur les besoins en aide à domicile à partir des scénarios de personnes âgées dépendantes, de scénarios sur l'évolution de la part de l'institutionnalisation des personnes âgées et des données de l'enquête EHPA2003. Une note présentant la méthode et les résultats des différentes hypothèses a été remise à la mission « perspectives des besoins en établissement pour les personnes âgées dépendantes » animée par le commissariat général au plan (mission EHPAD) en juillet 2005.

Une synthèse de ces travaux sera restituée dans un *dossier « Solidarité Santé » n°4 (parution en décembre 2005-janvier 2006)*.

- **Les disparités départementales de l'offre en direction des personnes âgées**

Le bureau analysera les disparités départementales d'offre médicalisée des personnes âgées, à partir à la fois des résultats de l'enquête EHPA 2003 et ceux de l'enquête SSIAD 2002.

Ces résultats seront publiés dans un «Études et Résultats» au 2^{ème} trimestre 2006.

- **Typologie des établissements pour personnes âgées**

Le bureau étudiera globalement les caractéristiques des établissements tant sur le plan de leur activité et de leur personnel que sur le plan des personnes qu'ils prennent en charge afin de dresser une typologie des établissements en fonction de l'ensemble des informations

disponibles dans l'enquête EHPA2003. Cette typologie tiendra compte de la nature des établissements, des moyens dont ils disposent (personnels, équipements, nombre de places) et des caractéristiques de la population accueillie. Il s'agira d'analyser les liens entre la population accueillie (plus ou moins dépendante...) et les moyens en équipement et en personnel mis en œuvre pour l'accueillir. Un éclairage particulier sera apporté sur les établissements médicalisés. Ces établissements comprennent les unités de soins de longue durée (USLD), les établissements ayant signé une convention tripartite et les établissements qui n'en ont pas signé mais qui ont une section de cure médicalisée.

Ces résultats seront publiés dans un *"Études et Résultats"* au 2^{ème} trimestre 2006.

- **« Pathologies et morbidité » ; pathologies des personnes âgées en établissement**

L'enquête « Pathologies et morbidité », intégrée à l'enquête EHPA 2003, complète la description de la clientèle hébergée au 31/12/2003. Elle avait pour objet de recueillir des données sur les pathologies de personnes hébergées en établissement pour personnes âgées et de les rapprocher des variables évaluatives du niveau de perte d'autonomie décrites dans l'enquête EHPA 2003.

Ces données sont en cours d'expertise (taux de réponses, qualité des informations recueillies), leur exploitation fera l'objet d'un *Études et Résultats* qui sera publié au 2^{ème} trimestre 2006.

- **Établissements et services en direction des enfants, familles et adultes en difficulté sociale (ES-2004)**

Les premiers résultats de l'enquête ES 2004 seront réalisés à partir de l'échantillon national de structures. Il s'agira de fournir des données de cadrage nationales sur l'activité, le personnel et la clientèle. Deux champs seront distingués dans les exploitations, d'une part les établissements hébergeant des adultes en difficulté, et, d'autre part les établissements et services pour enfants et adolescents en difficulté (champ de l'aide sociale à l'enfance).

Les premiers éléments sur l'activité, le personnel et la clientèle des établissements pour adultes (dont les CHRS) seront publiés dans un « *Études et Résultats* », au 1^{er} trimestre 2006.

Les premiers éléments sur l'activité, le personnel et la clientèle des établissements pour enfants et adolescents, seront publiés dans un « *Études et Résultats* », au 2^{ème} trimestre 2006.

Les résultats définitifs et détaillés sur l'activité, les places et le personnel seront publiés dans un *document de travail* au 2^{ème} semestre 2006. Il n'y aura pas de document de travail sur la clientèle.

Plusieurs thèmes d'études spécifiques sont envisagées à partir de l'enquête ES 2004 sur les difficultés sociales.

Le bureau conduira, en interne, une analyse sur **l'hébergement d'urgence** (ALT et autre accueil d'urgence). On essaiera de caractériser les populations accueillies en urgence en comparaison avec les autres personnes en difficulté sociales. La qualité des données recueillies devra être expertisée, en préalable à cette analyse.

Le bureau envisage d'étudier **les associations et les CCAS gestionnaires conventionnés au titre de l'ALT** (aide au logement temporaire). Le champ de l'enquête ES 2004 a, en effet, été étendu à ces structures.

Une analyse du **profil des familles et des personnes isolées** accueillies dans les différents établissements pour personnes en difficulté sociale est également envisagée.

Le bureau pilotera une étude sur **les enfants en difficulté sociales** selon les types de mesure dont ils bénéficient. La trajectoire des sortants sa notamment analysée.

Certaines de ces études pourront être sous-traitées à un prestataire extérieur.

Les résultats de ces études seront publiés au 1^{er} semestre 2007

En fonction de la qualité des données produites, les résultats seront publiés dans un « *Études et Résultats* », au 4^{ème} trimestre 2006.

C) Professions sociales

- **Suivi de l'évolution des professions sociales :**

- L'Université de Caen a, en 2004, élaboré une méthodologie d'exploitation permettant une quantification des travailleurs sociaux, de 1993 à 2002, à partir d'une analyse des intitulés d'emploi de l'enquête Emploi (*Études et résultats, novembre 2005*).

On adaptera la méthode, actualisera et complétera cette étude, sur la base de l'enquête Emploi en continu 2003. On affinera la méthodologie de repérage de ces emplois. On expertisera la chronologie des données sur les 3 années disponibles (2003, 2004 et 2005) afin d'établir si ces données peuvent permettre de réaliser un suivi annuel fiable de l'emploi dans ces professions. Par ailleurs, on explorera plus particulièrement certains thèmes : la mobilité professionnelle, les taux de sortie....

- **Évolution de la profession des assistantes maternelles**

En collaboration avec le bureau « Démographie et famille », le bureau expertisera et exploitera plus particulièrement l'ensemble des données disponibles sur les assistantes maternelles (enquête emploi, enquête PMI, IRCEM, CNAF, DARES...) afin de dresser un bilan de cette profession avant la mise en place de leur nouveau statut.

Les résultats de ces travaux seront publiés dans un « Études et résultats » au 2ème semestre 2006.

- **Études monographiques :**

Par ailleurs, pour compléter les enquêtes et les études sur les thèmes approfondis au cours de l'année 2006, on réalisera des monographies **sur les métiers d'assistantes maternelles** d'une part et d'aides à domicile d'autre part. Les thèmes développés porteraient plus

particulièrement sur les conditions d'exercices de ces métiers (éléments sur la trajectoire professionnelle, la durée d'exercice du métier, l'organisation de la journée de travail, les difficultés et satisfactions rencontrées dans l'exercice du métier, la rémunération et, pour les aides à domicile, sur la nature des activités exercées ainsi que sur la mise en place de la VAE.

Sous-traitance envisagée, résultats attendus en 2007.

- **Suivi des nouveaux contrats aidés :**

En collaboration avec le bureau « Établissements de santé » et en lien avec la DARES qui en assure le suivi, le bureau fera le point sur la montée en charge un an après leur mise en place des contrats aidés dans les professions sanitaires et sociales.

Ce bilan sera publié dans un "Études et Résultats" au 2^{ème} semestre 2006

- **Les étudiants des écoles de formation sociales :**

Les premières fiches individuelles sur les inscrits des écoles de formation sociales en 2005 seront exploitées au 2^{ème} semestre 2006 : les caractéristiques et la provenance (cursus antérieur et origine géographique) des étudiants seront analysées.

Les résultats seront soit intégrés au Document de travail sur les écoles en 2005, soit publiés dans un « Études et résultats » en fin d'année 2006, en fonction de la qualité et de la richesse des informations obtenues.

- **L'insertion des étudiants diplômés des écoles de formation sociales**

- Fin 2005, le bureau a complété avec les données de l'enquête génération 2001 du CEREQ les travaux sur l'insertion des étudiants issus des formations sociales conduits par l'université de Caen à partir de l'enquête génération 1998. Compte tenu des faibles effectifs concernant les professions détaillées du social dans l'enquête du CEREQ, les résultats seront proposés en regroupant les diplômés du social de niveau III d'une part et les diplômés de niveau IV et V d'autre part. Les données étudiées portent sur les modalités d'insertion, la « durée » de l'insertion et les caractéristiques de ou des emploi(s) trouvé(s) en comparaison avec les autres diplômés du même niveau.

Des résultats seront publiés dans un « étude et résultats » début 2006.

Le bureau « Professions de santé » et le bureau ESPAS envisagent une extension de l'échantillon de l'enquête génération 2004 du CEREQ sur le champ des écoles de formation sanitaires et sociales. La convention devra être établie en 2006, la collecte sera réalisée en 2007. La DREES participera au financement de cette enquête afin d'obtenir un sur-échantillon de sortants des écoles de formation sanitaires et sociales.

D) Divers

- **Suivi de l'enquête Santé-Handicap :**

Le bureau sera associé à l'élaboration de la nouvelle enquête « Santé-Handicap » programmée en 2008-2009.

- **Nomenclatures :**

Au cours du 4^{ème} trimestre 2005 et du 1^{er} semestre 2006, le bureau suivra avec le bureau « Professions de santé » les évolutions des nomenclatures internationales et françaises sur les activités et les produits.

Dans l'objectif de confronter nos données à des informations provenant de sources externes au ministère (où les données sont souvent réparties selon les secteurs d'activité économique), le bureau envisage de lancer en 2006 un « rapprochement » des établissements des catégories du champ social de FINESS avec les établissements du fichier SIRENE en s'inspirant des travaux déjà engagés par le bureau « Établissements de santé ».

- **Suivi d'enquêtes externes :**

Avec les bureaux « Professions de santé » et « Établissements de santé », le bureau suit les évolutions relatives à l'enquête de l'INSEE sur le Coût de la Main d'Oeuvre et la Structure des Salaires (ECMOSS) et à l'enquête sur l'Activité et les Condition d'Emploi de la Main d'œuvre de la DARES. (ACEMO), ainsi que celles de l'enquête de suivi des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière dans les établissements publics de santé d'une part et dans les établissements médico-sociaux d'autre part de la DHOS (SPS-SPE).

- **Collaboration avec les autres directions du ministère :**

Le bureau participe aux groupes de travail animés par la DGAS ou par le cabinet sur son champ de compétence (petite enfance, métiers du handicap, personnes âgées, professions sociales...). Il répond aux demandes d'information qui lui sont adressées.